

NOTICE D'INSCRIPTION

1	Lire ce document
2	<p>S'inscrire en ligne ¹ www.ecole-rockefeller.fr ↳ Nos formations → Social → AES DE</p> <p>¹ Si vous avez déjà un compte c'est-à-dire déjà eu une inscription à l'Ecole Rockefeller, vous devez saisir votre adresse mail et réinitialiser votre mot de passe</p>
3	<p>Envoyer par courrier recommandé l'ensemble des documents (cf liste page 3) à :</p> <p style="text-align: center;">ECOLE ROCKEFELLER Sélection ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL 4 avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 08</p>
4	<p>Inscription</p> <p style="text-align: center;">DU LUNDI 04 MARS AU VENDREDI 16 AOUT 2024</p> <p style="text-align: center;">Aucun frais d'inscription à la sélection</p>
5	<p>Suivi de l'évolution de votre dossier sur le portail d'inscription Pour toute question, une adresse mail unique : selection@ecole-rockefeller.com</p>

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Être majeur pendant l'année de formation.

Le nombre de places ouvertes est de 50.

LIEU DE DÉROULEMENT & DATES DES ÉPREUVES

ECOLE ROCKEFELLER – 4 avenue Rockefeller – 69008 LYON

Date de l'épreuve d'admission : **mardi 18 ou mercredi 19 ou vendredi 21 ou mercredi 26 juin 2024 (date et heure précisées sur la convocation)**
ou de l'entretien de positionnement **ou**
mercredi 28 août ou jeudi 29 août 2024 (date et heure précisées sur la convocation)

NATURE DES ÉPREUVES

- L'épreuve d'admission est un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. Cette épreuve est notée sur 20 points
Une note inférieure à 10/20 à l'épreuve est éliminatoire.

DISPENSES DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION :

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature (cf liste « constitution du dossier ») :

- 1- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes : DEAVS, DEAMP, DEAF, DEAS, DEAP, Titre Prof. AVF (version 2021), Titre Prof. AVFS CCS, Titre prof. ASMS, BEP CSS, BAP ASSP, CAP ATMFC, CAP PE, CAP AEPE, BAP AAT, Certificat Prof., BEP Agricole, Titre Prof. AVD (cf intitulé dans « constitution des dossiers »)
- 2- Les lauréats de l'Institut de l'engagement
- 3- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du DE AES
- 4- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaines de compétences du DE AMP ou du DE AVS

Dans ce cas, les candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec l'établissement de formation.

LES CANDIDATS NE BÉNÉFICIAINT PAS DE DISPENSES CITÉES CI-DESSUS, l'admission en formation est subordonnée au dépôt du dossier (cf liste « constitution du dossier »)

Une commission d'admission procède à la sélection des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations. Les candidats dont le dossier de candidature est retenu présentent l'épreuve orale d'admission.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer par courrier sont les suivants :

1. la fiche n° 1 : fiche administrative – Document à imprimer de votre compte
2. la fiche n° 2 : droits à la protection des données – Document à imprimer de votre compte
3. la fiche n° 3 : déclaration sur l'honneur
4. la fiche n° 4 : demande de dispense de l'épreuve d'admission + la copie du diplôme permettant d'obtenir la dispense
5. Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité à la date des épreuves
 - ⇒ Carte d'identité nationale ou européenne
 - ⇒ Passeport national ou européen
 - ⇒ Carte de séjour ou carte de résident et passeport hors union européenne
6. Une lettre de motivation argumentée
7. Un curriculum vitae détaillé



Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité
Tous les documents demandés doivent être photocopiés – ne pas transmettre d'originaux

RÉSULTATS

Publication des résultats le mardi 2 juillet 2024 à 9 heures ou le vendredi 6 septembre 2024 à 9 heures, à l'issue de la commission relative au jury d'admission.

La liste alphabétique des candidats déclarés admis est affichée à l'école, publiée sur le site internet de l'Ecole Rockefeller, avec notification des résultats à chaque candidat.
AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNQUÉ PAR TÉLÉPHONE

Les candidats devront, dans un délai de dix jours, confirmer leur entrée via une inscription en ligne en 1^o année d'études d'AES.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Formation initiale : prise en charge par la Région Auvergne Rhône-Alpes
Prise en charge par un employeur ou un OPCO en formation continue par année de formation :
9.060,66€
Tarif réévaluable en fonction de l'indice annuel d'inflation INSEE en juillet 2024